

Collège Henri CORBET
239 route du collège
74430 ST JEAN D'Aulps
Tél : 04-50-79-60-64
Fax : 04-50-79-67-90

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
(articles 28 et 77 du CMP)

**CAHIER DE CLAUSES PARTICULIERES
VALANT REGLEMENT DE CONSULTATION ET ACTE D'ENGAGEMENT**

Ce document a pour objet de servir de support unique pour la passation du marché dont l'objet est indiqué dans le règlement de consultation.

PARTIE 1 – REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Pouvoir adjudicateur :	Collège Henri Corbet 239 route du collège 74430 SAINT JEAN D'AULPS Tél : 04 50 79 60 64 / Fax : 04 50 79 67 90
Représenté par :	Monsieur François GIRAUD, Principal
Comptable assignataire des paiements :	Madame Marie-Claire BONOPERA - Agent Comptable
Date de dépôt des offres :	Le 18 décembre 2015 à 9h00
Intitulé du marché : Référence du marché :	Fourniture de pain 2016 2016-F-01
Forme du marché :	Marché à procédure adaptée conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics. Le présent marché est un marché à bons de commande, conformément à l'article 77 du Code des Marchés Publics. Il est passé sans minimum ni maximum. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'appliquer, au présent marché, les stipulations du II de l'article 28 du code des marchés publics.
Objet et durée du marché :	Fourniture de pain 2016. Le marché débutera au plus tôt le 01/01/2016, ou au plus tard à la date figurant sur le courrier de notification, jusqu'au 31 décembre 2016. <u>Le marché pourra être renouvelé 1 année par reconduction tacite sous réserve que la révision de tarif pour la nouvelle année soit transmise avant fin octobre 2016 pour validation par la Direction du collège.</u> En fonction de la nouvelle tarification, le collège se réserve la possibilité de ne pas renouveler le dit contrat.

Documents à fournir :	<p>➤</p> <p>➤ Pièce de l'offre :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le présent Cahier des clauses particulières dûment complété et signé 2. Une offre de prix <i>Tableau à remplir en partie 4 (Engagement du candidat) du présent document.</i> Un échantillon de pain en vue d'une dégustation à l'aveugle. <i>Ne pas le joindre à l'offre, celui-ci vous sera demandé en temps voulu par le collègue.</i> 4. Un justificatif de provenance de la farine
Modalités d'envoi des offres :	<p>- par voie postale à l'adresse du lycée (à l'attention du Principal) en recommandé avec accusé-réception.</p> <p>- dépôt contre récépissé auprès du service intendance.</p> <p><u>Horaires d'ouverture :</u> <i>Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.</i></p> <p>Toute offre déposée après le 18 décembre 2015 à 9h00 entraînera l'élimination du candidat.</p>
Validité des offres :	Le candidat est tenu par son offre pendant 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
Examen des candidatures :	L'examen porte sur la capacité professionnelle, technique et financière du candidat, en fonction des éléments qu'il aura fourni en réponse.
Examen des offres :	<p>L'offre économiquement la plus avantageuse sera jugée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous</p> <p>1) qualité des produits : 25% <u>critères qualité produits :</u> 10% pour fabrication selon méthode artisanale 10% sur la dégustation à l'aveugle 5% sur traçabilité des produits joindre justificatif d'achat des farines</p> <p>2) livraison : 25% 3) prix : 50%</p> <p>Prépondérance des critères : si à l'issue de l'analyse, des candidats obtenaient une note globale identique, le choix du titulaire se ferait en fonction de la note la plus élevée obtenue sur le critère 1. S'il y avait toujours équivalence, le choix se ferait sur le ou les critères suivants dans l'ordre de leur classement.</p>
Modalités d'attribution du marché :	<p>Marché avec attributaire unique : l'offre la mieux classée est retenue.</p> <p>L'établissement avise tous les autres candidats du rejet de leur offre avant avis d'attribution du marché.</p> <p>1.</p>
Contact pour les demandes de renseignements techniques :	M. Pascal MOURIN – Chef de cuisine 04.50.79.59.78
Contact pour les demandes de renseignements administratifs	Mme Annie Billottet– Gestionnaire intendance.0740034k@ac-grenoble.fr

PARTIE 2 : CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Objet de la consultation :	Fourniture de pain pour l'année 2016.
Normes et réglementation applicables :	Les prestations doivent satisfaire aux normes et dispositions applicables.
Caractéristiques des prestations :	Le titulaire fixe le prix de ses fournitures, aucun supplément de prix ne pourra être demandé au collège Henri Corbet. A la demande de l'établissement, le titulaire devra apporter la preuve du respect des normes applicables et de celle des spécifications requises.
Contrôle des prestations :	Le collège Henri Corbet se réserve le droit de réclamer tout document administratif ou technique.

PARTIE 3 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

Objet de la consultation :	Fourniture de pain pour l'année 2016.
Prix :	<p>Les prix du marché sont toutes taxes comprises, franco de port. Le prix est ferme, non actualisable et non révisable pour l'année 2016. Une modification tarifaire pour l'année 2017 est possible, cette <u>révision de tarif sera transmise avant fin octobre 2016 pour validation par la Direction du collège.</u></p> <p>En fonction de la nouvelle tarification, le collège se réserve la possibilité de ne pas renouveler le dit contrat.</p>
Modalités de paiement :	<p>L'unité de facturation sera celle précisée sur le tableau « offre de prix » en partie 4 (<i>Engagement du candidat</i>) du présent document.</p> <p>Il n'est pas prévu d'accorder une avance dans le cadre de ce marché. Chaque commande fera l'objet d'un bon de commande émis par le collège Henri Corbet à destination du titulaire. Dès que la prestation commandée sera réalisée, le titulaire remettra à l'établissement une facture comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la désignation du collège - les nom et adresse du fournisseur - le numéro SIRET ou SIREN - le RIB au format SEPA - la dénomination précise de la prestation réalisée - le montant de la TVA - Si la facture est manuscrite le montant net à payer devra être arrêté en toutes lettres. - La date de facturation - la référence du marché <p>Le collège procédera au mandatement des sommes dues dans les 30 jours suivant la réception des factures. En cas de dépassement de ce délai, une indemnité forfaitaire de 40€ et des intérêts moratoires seront versés au titulaire.</p>
Conditions de livraison :	<p>Le candidat s'engage sur les fréquences, jours et heures de livraison. La livraison doit être conforme à la commande.</p> <p>Livraison 4 jours par semaine : lundi/mardi/jeudi/vendredi matin (hors vacances scolaires) + éventuellement 2 mercredis dans l'année.</p> <p><u>La livraison doit impérativement avoir lieu avant 7h45 au Collège Henri Corbet, rue du collège 74430 ST JEAN D'AULPS</u></p> <p>Les conditions de transport du véhicule doivent être conformes aux règles d'hygiène visant les transports de denrées alimentaires : Véhicule et caisses à pain PROPRES (nettoyées régulièrement).</p> <p>Le personnel préposé au transport et aux manipulations doit observer les</p>

	<p>règles de propreté les plus strictes. Les vérifications (qualitative et quantitative) seront effectuées au moment de la livraison par le personnel du collège. En cas de non-conformité de livraison, la personne responsable peut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit la refuser : elle doit alors être remplacée dans les meilleurs délais - soit l'accepter : avec réfaction de prix déterminée d'un commun accord, le défaut d'accord entraînant alors le rejet de la fourniture <p>En cas de non-conformité entre la fourniture livrée et le bulletin de livraison, ledit bulletin et son duplicata sont rectifiés sous la signature des deux parties</p>
<p>Résiliation :</p>	<p>Le marché pourra être résilié selon les dispositions du chapitre 6 du CCAG-FCS (de l'article 29 à l'article 36 inclus).</p> <p>Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de résilier le marché en cours d'exécution, si après mise en demeure du titulaire, les défauts constatés n'étaient pas corrigés. La notification de la décision avec date d'effet, se fera par courrier recommandé avec accusé de réception. Le titulaire ne pourra se prévaloir d'aucune indemnité.</p> <p>En cas de résiliation pour faute et conformément à l'article 36 du CCAG-FCS, l'administration se réserve la possibilité de faire exécuter la prestation aux frais et risques du titulaire.</p> <p>Par dérogation à l'article 33, en cas de résiliation pour motif d'intérêt général par le pouvoir adjudicateur, aucune indemnisation n'est prévue.</p> <p>D'autre part, en cas d'inexactitude des documents et renseignements mentionnés aux articles 44 et 46 du Code des marchés publics ou de refus de produire les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 à 8 du Code du travail conformément à l'article 46-I.1^o du Code des marchés publics, il sera fait application aux torts du titulaire des conditions de résiliation prévues par le marché.</p>
<p>Recours :</p>	<p>Toute décision résultant du présent marché est susceptible de recours devant le Tribunal administratif territorialement compétent (Grenoble) dans un délai de deux mois à compter de sa notification.</p>

PARTIE 4 : ENGAGEMENT DU CANDIDAT

L'état annuel des besoins du collège est le suivant, s'agissant d'une prévision, les quantités peuvent être ajustées :

TABLEAU OFFRE DE PRIX.

ARTICLE	QUANTITE PREVISIONNELLE <u>(NON CONTRACTUELLE)</u> Année civile 2016	INDIQUEZ ICI VOTRE PRIX UNITAIRE HT	TAUX DE TVA	INDIQUEZ ICI VOTRE PRIX UNITAIRE TTC
Pains Parisiens 400g – 50 cm	5000			

Nom commercial ou dénomination sociale :

Nom, prénom et qualité du signataire habilité à engager la société :

Adresse professionnelle :

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

Après avoir pris connaissance du présent CCP-AE et des documents qui y sont mentionnés,

Je m'engage, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix ci-dessus :

Je m'engage ou j'engage le groupement dont je suis mandataire, sur la base de mon offre ou de l'offre du groupement (rayer les mentions inutiles), exprimée en euros.

N° d'enregistrement de la société (RCS/SIREN/SIRET) :

Joindre un RIB

A, le

Le candidat (nom) :

Signature précédée de la mention
« Lu et approuvé » :

Cachet de la société :



PARTIE CI-DESSOUS RESERVEE
Réponse du pouvoir adjudicateur
(A remplir par l'administration du collège)



La présente offre est acceptée selon les conditions prévues au « tableau offre de prix ».

Fait à st jean d'Aulps, le.....

Le chef d'établissement,

François GIRAUD